



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Relations avec
les Collectivités Locales
Bureau des élections**

Le Préfet de Seine-et-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

**Arrêté préfectoral n° 2021- DRCL – ELEC - 040
instituant les bureaux de vote dans le département de Seine-et-Marne
à compter du 1^{er} janvier 2022**

Vu le code électoral et notamment son article R40;

Vu le décret n° 2014-186 du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de Seine-et-Marne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 14 mai 2019 portant nomination de Monsieur Cyrille LE VÉLY , administrateur civil hors classe, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne

Vu le décret du Président de la République en date du 30 juin 2021 portant nomination de Monsieur Lionel BEFFRE, préfet de Seine-et-Marne (hors classe) ;

Vu l'instruction ministérielle n° NOR:INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires et son addendum NOR:INTA20311715 du 4 février 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2021 – DRCL – ELEC - 36 du 25 août 2021 instituant les bureaux de vote dans le département de Seine-et-Marne à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant les changements souhaités par les maires du département à la suite de leur consultation;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture

A R R E T E

Article 1^{er} :

Le nombre et les emplacements des bureaux de vote, tels qu'arrêtés dans le tableau annexé, entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

.../...

Article 2 :

Les militaires et les Français établis hors de France seront, en application des articles L.12 et L.13 du code électoral, inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau lorsqu'il s'avérera impossible de les rattacher à un autre bureau de la commune.

Article 3 :

Les marinières, en application de l'article L.15 du code électoral, seront inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau de vote de la commune de Saint-Mammès (canton de Montereau-Fault-Yonne).

Article 4 :

Les personnes ayant qualité de citoyens Français, circulant en France sans domicile, ni résidence fixe qui se trouvent rattachées à une commune (loi n°63-9 du 3 janvier 1969), seront inscrites sur la liste électorale du 1^{er} bureau de cette commune.

Article 5 :

L'arrêté n° 2021 – DRCL – ELEC - 36 du 25 août 2021 instituant les bureaux de vote dans le département de Seine-et-Marne à compter du 1^{er} janvier 2022 est abrogé.

Article 6:

Le secrétaire général de la préfecture et les maires des communes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et immédiatement affiché.

Melun, le **30 AOUT 2021**

Le préfet



Lionel BEFFRE

Dans les deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle 77000 MELUN

COMMUNE	Canton	Arrondissement	Circonscription	Nombre de bureaux de vote	Numéro des bureaux de vote	Emplacement des bureaux de vote NB : les bureaux centralisateurs sont indiqués en gras
PIN (LE)	VILLEPARISIS	MEAUX	7	2	0001	6 rue de Courtry
					0002	5 rue du Château
PLESSIS-AUX-BOIS (LE)	CLAYE-SOUILLY	MEAUX	7	1	0001	Mairie - 16 rue Neuve
PLESSIS-FEU-AUSSOUX (LE)	FONTENAY-TRESIGNY	PROVINS	4	1	0001	11 rue de l'Eglise
PLESSIS-L'EVEQUE (LE)	CLAYE-SOUILLY	MEAUX	6	1	0001	Mairie - allée du jardin Mulo
PLESSIS-PLACY (LE)	FERTE-SOUS-JOUARRE (LA)	MEAUX	6	1	0001	Mairie - 29 rue de l'Eglise
POIGNY	PROVINS	PROVINS	4	1	0001	Mairie - 14 rue de la Mairie
POINCY	FERTE-SOUS-JOUARRE (LA)	MEAUX	6	1	0001	Mairie - 31 Grande Rue
POLIGNY	NEMOURS	FONTAINEBLEAU	2	1	0001	Salle des Bruyères
POMMEUSE	FONTENAY-TRESIGNY	MEAUX	5	2	0001	Salle du conseil - avenue du Général Huerne
					0002	Petite salle des Fêtes - avenue du Général Huerne
POMPONNE	LAGNY-SUR-MARNE	TORCY	7	2	0001	3-5 rue du Général Leclerc
					0002	3-5 rue du Général Leclerc
PONTAULT-COMBAULT	PONTAULT-COMBAULT	TORCY	9	26	0001	Hôtel de Ville - 107 avenue de la République
					0002	Hôtel de Ville - 107 avenue de la République
					0003	Hôtel de Ville - 107 avenue de la République
					0004	Gymnase Mirande Cataldi - rue Emile Pajot
					0005	Gymnase Mirande Cataldi - rue Emile Pajot
					0006	Gymnase Mirande Cataldi - rue Emile Pajot
					0007	Gymnase Mirande Cataldi - rue Emile Pajot
					0008	Ecole Marginéa - 85 bis rue Robespierre
					0009	Ecole Marginéa - 85 bis rue Robespierre
					0010	Ecole Pablo Neruda - rue de l'Orme au Charron
					0011	Ecole Pablo Neruda - rue de l'Orme au Charron
					0012	Ecole Pablo Picasso - 98 rue Robespierre
					0013	Ecole Pablo Picasso - 98 rue Robespierre
					0014	Gymnase Bcisramé - 85/89 avenue Charles Rouxel
					0015	Gymnase Bcisramé - 85/89 avenue Charles Rouxel
					0016	Ecole Louis Granet - rue Louis Granet
					0017	Ecole Louis Granet - rue Louis Granet
					0018	Ecole Candalle - 10 rue Charles Balézeaux
					0019	Ecole Candalle - 10 rue Charles Balézeaux
					0020	Ecole Candalle - 10 rue Charles Balézeaux
					0021	Gymnase Jacques Dubus - rue de la Chaussée
					0022	Gymnase Jacques Dubus - rue de la Chaussée
					0023	Gymnase Jacques Dulux - rue de la Chaussée
					0024	Ecole Marcel Pagnol - rue Saint Clair
					0025	Ecole Marcel Pagnol - rue Saint Clair
					00026	Ecole Marcel Pagnol - rue Saint Clair
PONTCARRE	OZOIR-LA-FERRIERE	TORCY	8	2	0001	Mairie - place Jean Moulin
					0002	Groupe scolaire Louis Mazet - 81 Grande Rue
PRECY-SUR-MARNE	CLAYE-SOUILLY	MEAUX	7	1	0001	Chemin des Noyers
PRESLES-EN-BRIE	FONTENAY-TRESIGNY	PROVINS	9	2	0001	Mairie - 6 rue Abel Leblanc
					0002	Mairie - 6 rue Abel Leblanc
PRINGY	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	MELUN	1	3	0001	Mairie - 1 bis rue des écoles
					0002	Salle des fêtes André Sauret - 34 rue des Sources
					0003	Salle des fêtes André Sauret - 34 rue des Sources
PROVINS	PROVINS	PROVINS	4	6	0001	Centre culturel et sportif Saint Ayoul - 10 rue du Général Delort
					0002	Centre culturel et sportif Saint Ayoul - 10 rue du Général Delort
					0003	Centre culturel et sportif Saint Ayoul - 10 rue du Général Delort
					0004	Salle basse de l'Hôtel Dieu - 3 rue Saint Thibault
					0005	Ecole élémentaire Désiré Laurent - 40 bis route de Nanteuil
					0006	Maison des quartiers - place du Pré Botin
PUISIEUX	FERTE-SOUS-JOUARRE (LA)	MEAUX	6	1	0001	Salle des Fêtes - Grande Rue
QUIERS	NANGIS	PROVINS	3	1	0001	Salle polyvalente - 7 rue Saint-Martin
QUINCY-VOISINS	SERRIS	MEAUX	5	4	0001	Espace Jean Ferrat - rue de l'Abbé Pierre
					0002	Espace Jean Ferrat - rue de l'Abbé Pierre
					0003	Espace Jean Ferrat - rue de l'Abbé Pierre
					0004	Espace Jean Ferrat - rue de l'Abbé Pierre
RAMPILLON	NANGIS	PROVINS	4	1	0001	Mairie 1 rue de l'Orme du Boïn
REAU	COMBS-LA-VILLE	MELUN	1	1	0001	Salle des Fêtes - 2 rue Frédéric Sarazin
REBAIS	COULOMMIERS	PROVINS	4	1	0001	5 avenue Georges Clémenceau
RECLOSES	FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	2	1	0001	41 rue Grande
REMAUVILLE	NEMOURS	FONTAINEBLEAU	2	1	0001	1 rue Grande
REUIL-EN-BRIE	FERTE-SOUS-JOUARRE (LA)	MEAUX	5	1	0001	80 rue du 8 mai 1945
ROCHETTE (LA)	MELUN	MELUN	1	3	0001	Salle du Mille Clubs - impasse des Pincevents
					0002	Salle du Mille Clubs - impasse des Pincevents
					0003	Salle culturelle - gymnase René Tabourot - impasse des Pincevents